Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260120-2026_01_02-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le treize janvier deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : MM : José MERCIER ; Bernard BERTIN ; Pascal COLLIN ; Dominique MOTEL ; Christian DESALLIER. MMES : Rolande RICAUD ; Stéphanie LESEIGNEUR ; Anne-Laure LE TALLEC ; Laure JAMAIN ; Ingrid GARDE ; Sophie COUKA ; Françoise AUBAUD.

Absents excusés : DENIEL Pascal pouvoir donné à José MERCIER

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 13
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 13

Délibération 2026.01.02

DEMANDE DE SUBVENTION « DETR 2026 » – INSTALLATION D'UN CITY STADE ET D'UN SKATE PARK

Le Maire explique qu'il est nécessaire de remplacer l'actuel plateau sportif devenu dangereux pour les enfants puisque le grillage qui l'entoure se soulève au niveau du sol.

Le plateau sportif est fréquemment utilisé par les enseignants, mais aussi par l'Office des Sports et est ouvert à tout public.

L'opportunité de moderniser ce lieu est de remplacer le plateau sportif par un city stade et un espace skate-park.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité de bénéficier des subventions DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2026 pour l'installation de ces infrastructures sportives.

Monsieur le Maire expose le plan de financement de cette opération.

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260120-2026_01_02-DE

Dépenses :

	Montant HT
City stade (devis 3R Playground)	44 555.00 €
Skate park (devis 3R Playground)	21 000.00 €
Marquage au sol	2 000.00 €
TOTAL:	67 555.00 €

Recettes :

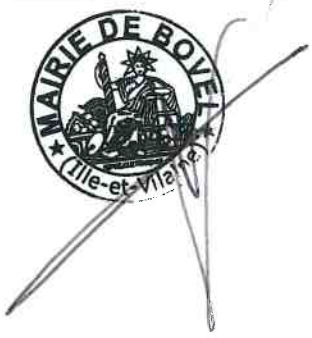
	Pourcentage	Montant HT
Autofinancement : Fonds propres	20 %	13 511.00 €
Ambition commune 2026	30 %	20 266.50 €
Agence Nationale du Sport (ANS) 2026	20%	13 511.00 €
Subvention DETR 2026	30 %	20 266.50 €
TOTAL :	100 %	67 555.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** l'opération de l'installation du city stade et du skate park
- **ARRETER ET ACCEPTER** les modalités de financement de cette opération
- **SOLLICITER** l'aide de 30% de la Région au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2026 pour cette opération
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote pour : 13
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 20/01/2026
Le Maire, José MERCIER



Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL